



Porter plainte pour diffamation

Par **vanillegenepey**, le **03/06/2008** à **12:04**

bonjour,

j'ai remis une attestation à un ami pour son dossier de divorce, son ex femme s'étant portée partie civil a eu accès à toutes les attestations qu'il a pu avoir autour de lui.

Elle est allé porter plainte pour fausses accusations pour la plupart des gens qui avaient fait une attestation à son ex mari.

je suis donc convoqué à la gendarmerie, je pense pour m'expliquer, mais j'avoue ne rien y comprendre, je suis sereine sur ce que j'ai pu noter, mais ma question est : je ne peux pas en rester là, et souhaite porter plainte pour diffamation à mon tour.

En faite que dois je faire???? je sais que ce que j'ai pu mettre sur cette attestation est pure vérité.

merci de vos réponses

vanille